

Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 10-12 (1960-1963)

Heft: 47

Autor: H.R.

Nachruf: P. Ignaz Hess

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

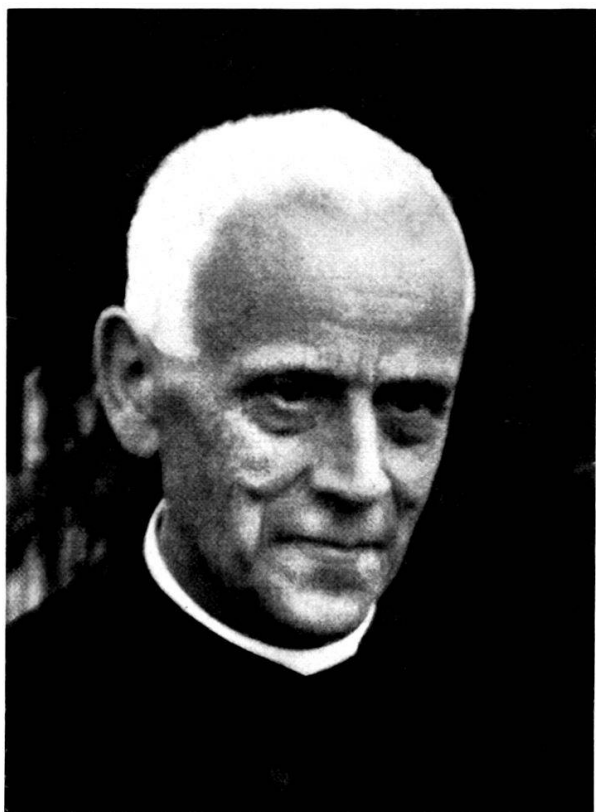
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Am 14. Februar 1963 starb nach längerer Krankheit Herr Dr. P. Ignaz Heß vom Kloster Engelberg im hohen Alter von 92 Jahren. Mit ihm hat ein reich erfülltes Leben seinen irdischen Abschluß gefunden. Neben seiner segensreichen Tätigkeit als Seelsorger, Lehrer und Archivar widmete sich Pater Ignaz mit besonderer Liebe der Numismatik, die ihm reiche Anregung bot und ihn befähigte, sie in zahlreichen Veröffentlichungen und Vorträgen in den Dienst der Kirche zu stellen. Immer war er bestrebt, die reichhaltige Münzensammlung seines Klosters weiter auszubauen, und viele Jahre leitete er die Zusammenkünfte der Münzfreunde von Luzern und der Innerschweiz, die seine anregenden und originellen Referate nicht vergessen werden. Ein lieber Mensch und Freund ist von uns geschieden. Requiescat in pace. H. R.

UNE CORRESPONDANCE CONCERNANT LES FALSIFICATIONS MODERNES

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES NUMISMATES PROFESSIONNELS

Commission pour la lutte contre les falsifications modernes (Président : J. Schulman, Amsterdam)

Monsieur le Président,
Vous connaissez sans doute l'existence de nombreuses refrappes officielles et falsifications

de monnaies en or des XIX^e et début du XX^e siècles, circulant depuis plusieurs années, dans différents pays.

Elles reproduisent, soit des pièces frappées en grand nombre d'exemplaires, soit des raretés. Elles portent ou non un signe qui les différencient des pièces authentiques. Toutes ont un but : utiliser à des fins commerciales l'attrait de l'or chez les particuliers et répondre à des besoins spéculatifs.

Bien que jusqu'à présent les méthodes de fabrication nous aient permis de les reconnaître des pièces authentiques, ce procédé, de par sa généralisation, pose un problème grave dans le domaine Numismatique.

Vous savez que nombre de Collectionneurs se base sur les séries modernes et forme un foyer extrêmement actif de Numismates.

En fait, quand toutes les monnaies rares du XIX^e siècle auront été refrappées à des milliers d'exemplaires, il est probable que bien des Collectionneurs se détourneront de la Numismatique.

L'importance de ce problème n'a d'ailleurs pas échappé à l'Administration Américaine, qui a pris, au mois de juillet dernier, de sévères mesures pour interdire l'entrée des falsifications et refrappes aux Etats Unis.

Au nom de l'A.I.N.P., nous aimerions avoir l'avis de votre Association sur cette question, et à cet effet, nous vous envoyons, ci-joint, un formulaire que vous voudrez bien nous retourner à l'adresse ci-dessus.

D'avance, nous vous en remercions et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

(sig.) Les Membres
de l'Association.

Questionnaire

Le problème que posent les nombreuses falsifications modernes en or intéresse-t-il votre Association ?

Croyez-vous utile d'entreprendre une action générale contre ces falsifications modernes ?

Etes-vous d'accord pour élaborer une politique commune de toutes les Associations Numismatiques intéressées ?

Pour mettre au point une action commune, envisagez-vous une Réunion Internationale ?

Réponse

Lausanne, 29 janvier 1963.

Monsieur J. Schulman

Président de la commission pour la lutte contre les falsifications modernes
Association internationale des numismates professionnels
Amsterdam